

## Charte conventionnelle déontologique de l'observatoire

*Engagement d'exploitation*

### Préambule

L'URIAE a mis en place un observatoire des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) dans la Région Nord Pas de Calais. Cet outil résulte d'une demande imminente de l'ensemble des acteurs de l'IAE : SIAE, institutionnels et réseaux.

L'observatoire a vocation de permettre la gestion du parcours d'insertion des salariés au sein des SIAE, un état des lieux de l'Insertion par l'Activité Economique, une meilleure lisibilité de l'efficience de l'IAE.

Entre,

L'Union Régionale de l'Insertion par l'Activité Economique nommée mandataire unique, représentée par André DUPON, Président, et par délégation Marc DE SITTER, Délégué Régional,

Et,

La Structure d'Insertion par l'Activité Economique nommée utilisateur.....  
représentée par .....  
et par délégation .....

Il est convenu ce qui suit :

## **Article 1**

L'utilisateur autorise le mandataire unique à accéder aux données saisies afin d'assurer, d'une part, la maintenance de la base de données et, d'autre part, le traitement statistique consolidé.

Le mandataire unique est le seul à accéder aux données saisies par l'utilisateur.

Le mandataire unique s'engage à ne divulguer aucune donnée statistique nominative de quelque ordre qu'elle soit. Les données statistiques de l'utilisateur sont confidentielles et relèvent de sa seule responsabilité de diffusion.

## **Article 2**

Les données de l'utilisateur sont collectées via des masques de saisie accessibles par un module intranet du site internet de l'URIAE : [www.uriaenpdc.org](http://www.uriaenpdc.org).

L'utilisateur possède un code secret garantissant la confidentialité des données saisies.

Le mandataire unique pourra accompagner dans la phase de démarrage l'utilisateur dans la saisie de ses données.

Tout document destiné aux personnes enregistrées dans l'observatoire doit être en conformité avec les obligations de déclaration de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). A ce titre, l'observatoire bénéficie d'une déclaration de conformité de la CNIL sous le numéro de déclaration : 1048158.

## **Article 3**

L'utilisateur accède à ses propres états statistiques générés par la base de données.

L'utilisation, l'analyse et la diffusion de ces données relèvent seule de l'exploitation de l'utilisateur

Le mandataire unique diffusera un rapport statistique annuel consolidé et anonyme intitulé : « *Panorama de l'insertion par l'activité économique* » accessible sur le site de l'URIAE. [www.uriaenpdc.org](http://www.uriaenpdc.org).

## Article 4

Le comité éthique est garant de l'utilisation des données statistiques générées par l'observatoire.

Sont membres du comité éthique :

- Un membre désigné nominativement de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Un membre désigné nominativement de la Direction de l'Action sanitaire et Sociale ;
- Un membre désigné nominativement du Conseil Régional Nord Pas de Calais ;
- Un membre désigné nominativement du Conseil Général du Nord ;
- Un membre désigné nominativement du Conseil Général du Pas de Calais ;
- Un membre désigné nominativement de l'ANPE du Nord pas de Calais ;
- Un membre désigné nominativement des PLIE de la Région Nord Pas de Calais ;
- Un membre désigné nominativement des autres réseaux de l'IAE ;
- Un membre désigné nominativement de l'URIAE ;

Le comité éthique a pour objet de statuer et de décider toutes études statistiques spécifiques. Ces demandes feront l'objet d'une demande écrite. Le comité éthique, après accord, ordonnancera au mandataire unique la réalisation de ces études statistiques.

Le comité éthique statuera sur l'évolution et la transformation partielle ou totale de l'observatoire.

L'utilisateur pourra saisir le comité éthique pour tout dysfonctionnement observé à la présente convention.

## Article 5

Les co-signataires pourront dénoncer par courrier recommandé avec accusé de réception la présente convention dans un délais de trois mois ; Passé ce délai la connexion prend fin.

Cette dénonciation fera l'objet d'une communication systématique au comité éthique.

Fait ce jour,

Le

A

Pour la Structure d'Insertion  
Le représentant,

Pour l'URIAE Nord Pas de Calais  
Le Président, André DUPON

